

arami 2021

DOSSIER D'INSCRIPTION PAGE 1

Pour que votre dossier soit validé il doit contenir les éléments suivants :

- 1) **Un chèque de 48 € à l'ordre des Amis des Arts comprenant 10€ de cotisation et 38€ de droit d'accrochage (ou pour les membres du conseil d'administration 38€ seulement s'ils ont déjà réglé leur cotisation annuelle en cours)**
- 2) **Le bulletin d'inscription de la page 2**
- 3) **Une enveloppe à votre adresse, timbrée à 100gr, adaptée au renvoi des invitations, du résultat du jury et de vos documents**
- 4) **Si les visuels accompagnés des titres et dimensions des œuvres n'ont pas été envoyés par mail, joindre les photos de vos œuvres sur papier (sur chaque visuel indiquer votre nom, le titre de l'œuvre et ses dimensions). Les photos seront restituées à la demande au moment du dépôt.**
- 5) **Joindre un court texte sur votre démarche artistique.**

**Le dossier complet est à retourner par la poste
avant le samedi 14 novembre 2020**

à Mme France Quénelle 7 rue de l'Eglise 95600 Eaubonne

Les visuels numériques des œuvres accompagnés des titres et dimensions sont à envoyer par mail avant le samedi 14 novembre 2020 à l'adresse suivante : photos.arami21@gmail.com